



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP(2015)7

Strasbourg, 21 mai 2015

4^{ème} réunion
Strasbourg, 1-3 juin 2015

GOUVERNANCE DE LA CULTURE - PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA CULTURE : ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS « CADRE D'INDICATEURS SUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE » ET « PLATE-FORME D'ÉCHANGES SUR L'INCIDENCE DU NUMÉRIQUE SUR LA CULTURE »

DOCUMENT POUR DÉCISION

Point 5.1 du projet d'ordre du jour

Le Comité est invité :

- à prendre note avec intérêt de la proposition d'ARS ELECTRONICA de tenir une deuxième Plate-forme d'échanges du Conseil de l'Europe sur l'incidence du numérique sur la culture les 4 et 5 septembre 2015 dans le cadre du festival 2015 ARS ELECTRONICA à Linz, Autriche, et à décider d'y participer ;
- à remercier les autorités autrichiennes et ARS ELECTRONICA de leur soutien en faveur de la deuxième Plate-forme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture ;
- à évaluer les résultats intermédiaires relatifs à l'élaboration du cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD) et à décider de la tenue d'une conférence en décembre 2015 afin de présenter les résultats des travaux menés sur le CICD en 2014-2015, accueillie dans l'idéal par un Etat membre ;
- à formuler des observations sur les futurs travaux sur le CICD pour 2016-2017, en vue notamment de contribuer aux priorités du Conseil de l'Europe en matière de participation démocratique et de construction de sociétés inclusives ;
- à remercier les autorités finlandaises, la Fondation européenne de la culture et la Fondation ERSTE de leur soutien et de leur coopération dans le cadre du CICD, et à saluer l'instauration d'une coopération avec l'Union européenne sur ce projet.

Rappel du mandat du CDCPP (résultats attendus - extrait)

- (ii) Des suites sont données à la 10e Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe « La gouvernance de la culture : promouvoir l'accès à la culture », notamment par l'élaboration de (a) deux lignes directrices (documents sur les orientations politiques) relatives aux mesures à prendre concernant l'impact de la numérisation sur la culture, ainsi qu'un (b) cadre d'indicateurs pour mesurer les répercussions des activités culturelles sur la démocratie et les bénéfices économiques du financement de la culture.

a) Etat de mise en œuvre de l'activité « Plate-forme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture »

CONTEXTE

En 2013, la Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe a décidé de lancer un plan d'action spécifique comprenant la création d'une plate-forme d'échange pour les décideurs politiques et les professionnels de la culture et des médias, consacrée à l'incidence du numérique sur la culture.

Une première réunion de la plate-forme s'est tenue sous la forme d'une conférence multipartite les 4 et 5 juillet 2014 à Bakou ; elle avait pour thème « Créer un environnement propice à la culture numérique et à l'autonomisation des citoyens ». Les participants à la plate-forme - qui représentaient les secteurs de l'action politique, des pratiques culturelles, artistiques et médiatiques ainsi que des organisations scientifiques et internationales – ont identifié cinq grands domaines de préoccupation¹ et dégagé, à partir des débats menés, des éléments de futures orientations politiques dans deux domaines principaux : « Faire passer les institutions culturelles de l'ère pré-numérique à l'ère numérique » et « Les tendances émergentes de la production culturelle et les besoins correspondants du secteur culturel ». Un groupe de travail comprenant des membres du CDCPP a commencé à élaborer une recommandation du Conseil de l'Europe sur « l'internet des citoyens » en s'inspirant des conclusions de la plate-forme.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Un premier projet de texte a été examiné par les participants à la plate-forme à l'automne 2014, par le Bureau du CDCPP [CDCPP-Bu(2015)11] en mars 2015 et, sur la base des conseils fournis par le Bureau, par le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) ainsi que le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE), en avril 2015.

PROCHAINES ÉTAPES

Après inclusion des commentaires formulés par les organes susmentionnés, le projet de recommandation [CDCPP(2015)8] est prêt à être validé et adopté par le CDCPP lors de sa session plénière de juin 2015 (voir point 5.1. de l'ordre du jour). Le texte sera ensuite soumis pour adoption au Comité des Ministres et largement diffusé auprès des parties prenantes nationales et internationales.

Une deuxième réunion de la plate-forme sur l'incidence du numérique sur la culture sera organisée les 4-5 septembre 2015 dans le cadre du Festival 2015 ARS ELECTRONICA à Linz, Autriche, grâce au soutien de cet événement renommé et de la Chancellerie fédérale autrichienne. Tirant pleinement parti du potentiel de synergies offert par les participants au Festival ARS ELECTRONICA, cet échange multipartite sera principalement axé sur l'accès numérique et la créativité à l'ère du numérique des citoyens ainsi que leur contribution à la démocratie participative, ce dernier point ayant été mis en lumière mais insuffisamment traité par la Plate-forme d'échanges de 2014.

¹ Sensibiliser aux conséquences de la numérisation pour la société et la culture et à la nécessité de surmonter le fossé numérique/pré-numérique, en soulignant le rôle de la culture à cette fin ; renforcer et mettre en œuvre l'éducation aux médias et à l'information, à l'école et en dehors de l'école, ainsi que pendant l'apprentissage tout au long de la vie ; adapter la mission, le mandat, l'esprit et la gouvernance des institutions culturelles afin qu'elles puissent exploiter les dynamiques en ligne et hors ligne ; protéger et promouvoir les droits d'accès aux contenus culturels et de création et de diffusion de ces contenus sur des plates-formes multiples ; renforcer l'information et le suivi des politiques culturelles et leur mise en œuvre liée à la numérisation.

Au même titre que pour la première Plate-forme d'échanges organisée à Bakou en juillet 2014, les membres du CDCPP sont invités à participer à l'événement et à contribuer activement aux groupes de discussion et aux débats. Un projet de programme et un formulaire d'inscription seront communiqués aux membres du CDCPP d'ici la mi-juin, ces derniers étant invités à confirmer leur participation avant le 6 juillet 2015.

Les nouveaux travaux du CDCPP sur l'incidence du numérique sur la culture seront reflétés dans la prochaine stratégie du Conseil de l'Europe sur la gouvernance de l'internet 2016-2020. Des synergies avec les initiatives pertinentes de l'Union européenne seront dans toute la mesure du possible également explorées, par exemple avec le nouveau projet « marché unique numérique ».

b) Etat de mise en œuvre de l'activité « Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie »

CONTEXTE

En 2013, la Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe a décidé de lancer un plan d'action spécifique comprenant l'élaboration d'un cadre d'indicateurs sur la contribution des activités culturelles à la démocratie et sur les bénéfices économiques du financement de la culture.

Les travaux sur le cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie, menés par l'institut HERTIE School of Governance en coopération avec un consortium de recherche, ont produit un avant-projet de cadre présenté en novembre 2014. Ces travaux comprennent les premiers éléments suivants :

- le recensement des travaux pertinents en matière d'indicateurs, au niveau mondial ;
- un concept analytique fondé sur une large définition de la culture, subdivisé selon des aspects politiques, économiques et civiques, et reprenant des domaines d'intervention tels que le financement, la production, la consommation, la participation, l'éducation et le patrimoine ;
- une construction complexe en parallèle de la dimension démocratique ;
- des indicateurs détaillés pour les deux dimensions, reliés par la dimension des valeurs (confiance, tolérance, matérialisme, valeurs humaines, etc.) ;
- une approche procédurale intégrée comprenant trois phases : apports, interventions et résultats ;
- une série d'hypothèses sur les liens entre culture et démocratie et les premiers essais y afférents.

Sur la base des conseils fournis par le CDCPP durant l'été 2014, le projet CICD et les résultats des premiers essais ont été présentés pour examen à la réunion des auteurs du Compendium, les 4 et 5 décembre 2014 à Bruxelles. Les travaux ont été accueillis favorablement et les premières applications à titre d'essai (concernant l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, la Pologne et l'Espagne) ont suscité un vif intérêt auprès du groupe de 40 chercheurs en politiques culturelles, mais aussi auprès des responsables politiques. Les participants ont souhaité être étroitement associés à l'exercice. Le groupe a également souligné l'importance des informations qualitatives pour la bonne interprétation des données et des indicateurs quantitatifs.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Les essais ont été élargis au début de l'année 2015 (voir le Rapport d'étape de la Hertie School of Governance, document CDCPP (2015) 7 Add). L'analyse des données collectées, avec une couverture plus large que les cinq pays test initiaux, fait apparaître une étroite corrélation générale entre la culture et la démocratie (figure 1 : corrélation de 0,58). Dans cette analyse au niveau global, les points représentent les pays, la ligne continue est la droite de régression et les lignes en pointillés sont les intervalles de confiance.

Figure 1 : corrélation entre culture (indice) et démocratie (indice) (= 0,58)

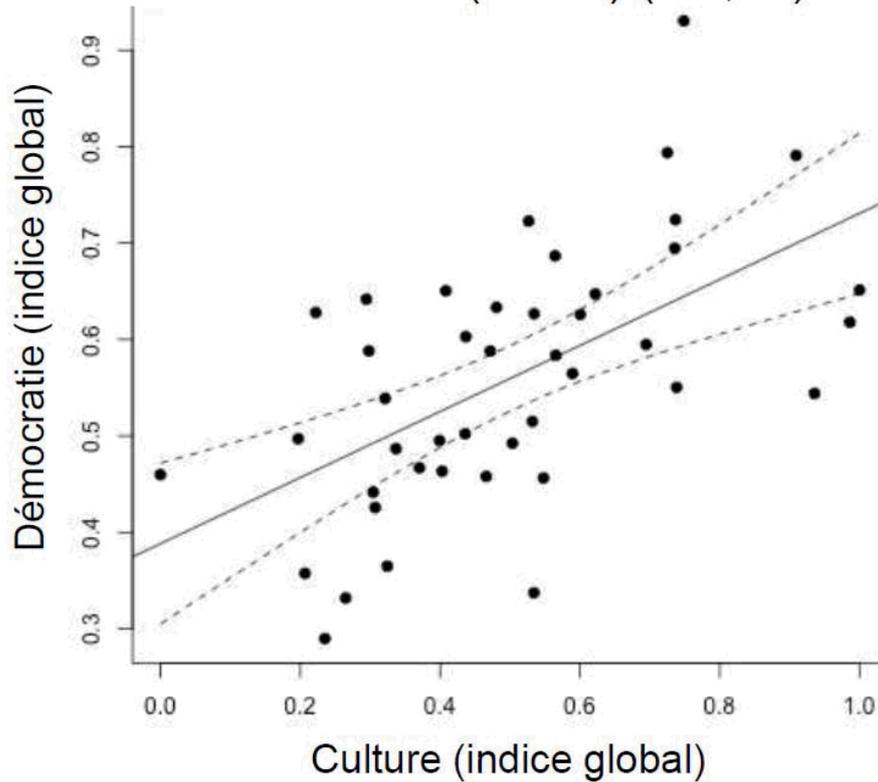
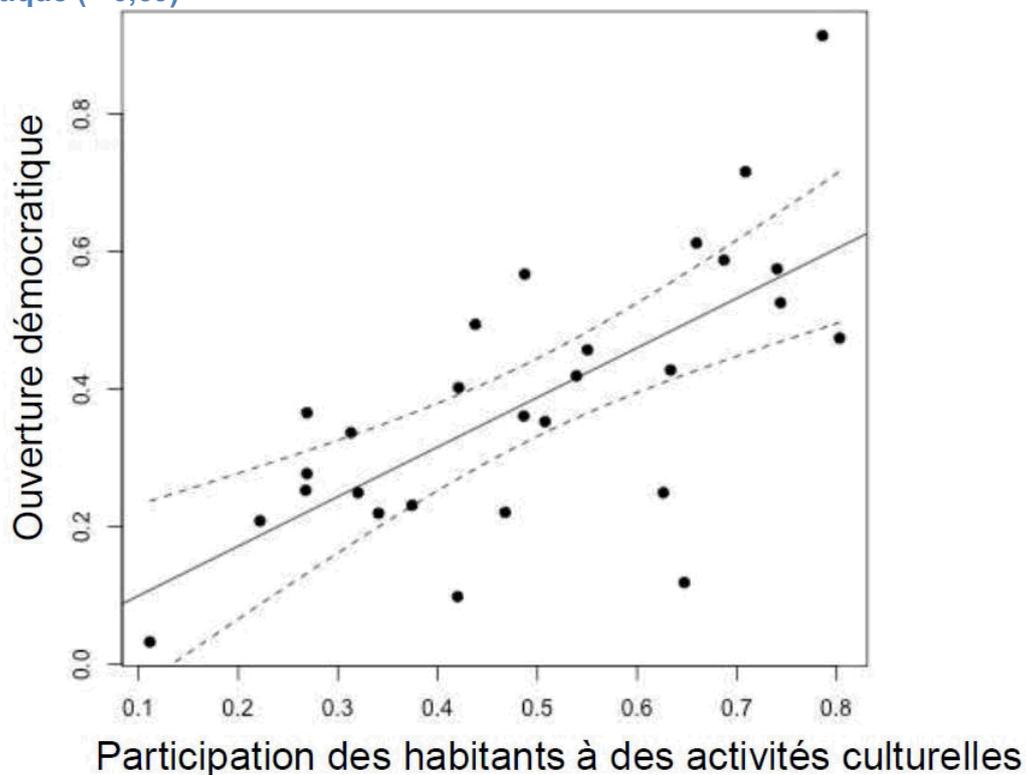
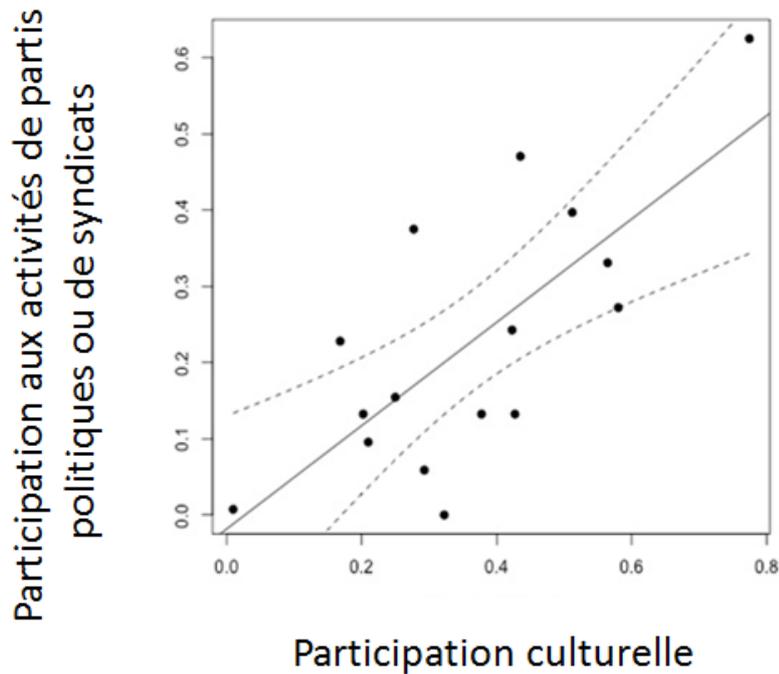


Figure 2 : corrélation entre participation des citoyens à des activités culturelles et ouverture démocratique (= 0,69)



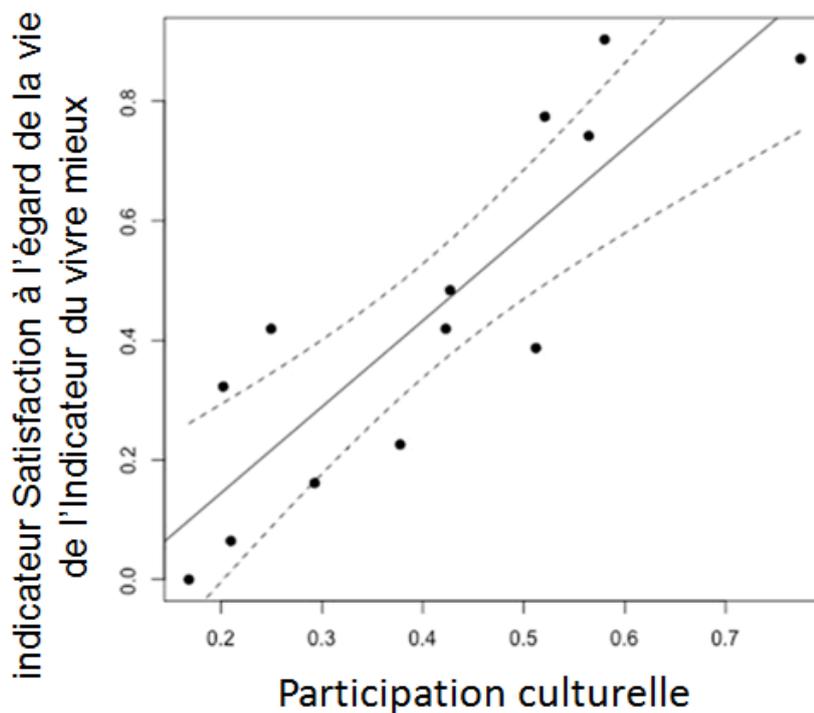
La corrélation est encore plus forte pour certains aspects précis. La figure 2 fait ainsi apparaître un lien étroit entre les indicateurs de la participation des habitants aux activités culturelles (« culture vécue ou sphère civique ») et ceux de l'« ouverture démocratique » (corrélation de 0,69).

Figure 3 : corrélation entre participation culturelle active et engagement politique fort au sein de la société (= 0,53)



La figure 3 illustre la corrélation globale entre la participation des citoyens aux activités culturelles et leur participation aux activités de partis politiques ou de syndicats. La figure fait apparaître l'association positive entre les deux types d'activités (corrélation moyenne de 0,53). Ce constat corrobore l'idée selon laquelle une participation culturelle active peut renforcer la sensibilisation des citoyens et les vertus civiques et, par conséquent, l'engagement politique.

Figure 4 : corrélation entre taux de participation culturelle et niveau de bien-être (= 0,75)



Avec ce nouveau postulat, l'objectif est de vérifier si la participation culturelle (assister à des spectacles comme des concerts, des opéras, etc., visiter des sites culturels ou pratiquer des arts visuels) a une influence positive sur le bien-être personnel. La figure 4 reflète la moyenne de l'indicateur « Satisfaction à l'égard de la vie » de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE (2015) pour des pays choisis, comparée à l'indicateur « Participation démocratique » du CICD. On note de toute évidence une corrélation étroite entre les deux (0,75 ; N = 13), ce qui conforte l'hypothèse selon laquelle la participation culturelle contribue à une meilleure satisfaction de la vie.

PROCHAINES ÉTAPES

Comme le montrent les différentes corrélations ci-dessus, les résultats du cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie semblent à ce jour très prometteurs, bien que la disponibilité des données reste quelque peu problématique. Il conviendra d'intensifier encore les travaux dans le cadre du prochain biennium et d'élargir le réseau des partenaires de coopération et les soutiens potentiels.

Une présentation des résultats intermédiaires obtenus par le CICD sera organisée lors de la session plénière du CDCPP du 1^{er} juin (sous le point 5.1. de l'ordre du jour) avec la participation du Professeur Helmuth Anheier, doyen de la Hertie School of Governance et chef de l'équipe de chercheurs.

Les membres du comité sont invités à assister à la présentation et à formuler les commentaires qu'ils jugeront appropriés.

Le CDCPP est également invité à prendre note des prochaines étapes dans la mise en œuvre du projet pour 2015 :

- affiner le cadre d'indicateurs s'agissant notamment de la question du financement de la culture ;
- mettre à l'essai davantage d'hypothèses dans au moins 20 Etats membres en appliquant les méthodes statistiques les plus récentes ;
- proposer la conception d'un logiciel pour les utilisateurs afin d'explorer et d'analyser les données du cadre d'indicateurs ;
- publier les travaux relatifs aux indicateurs dans le système du Compendium.

Le CDCPP est par ailleurs invité à convenir de la tenue d'une conférence/manifestation publique en décembre 2015 afin de présenter le CICD et de discuter de ses applications futures.

En ce qui concerne le biennium 2016-2017, il conviendrait d'explorer et d'exploiter davantage les réalisations et le potentiel du projet en tant qu'outil de diagnostic, d'assistance et d'orientation ainsi que de suivi, conformément aux priorités du Conseil de l'Europe en matière de participation démocratique, de construction de sociétés inclusives et de contribution à la sécurité démocratique.

Afin d'assurer une gestion efficace et un impact optimal, des synergies seront explorées avec d'autres initiatives pertinentes, y compris dans le domaine de la recherche, telles que celles de l'ESSNET d'Eurostat (UE) et de l'OCDE, ainsi que les projets statistiques de l'UNESCO et de la Banque mondiale.